

Ce 06.05.2010, la Conférence du Jeune Barreau de MONS organise un après-midi d'étude consacré aux employeurs et travailleurs face à la crise, sous la présidence de Monsieur Daniel PLAS, Premier Président de la Cour du Travail de Mons.

La coordination scientifique étant assurée par Monsieur PLAS Daniel, Premier Président de la Cour du Travail de Mons, et Me GILSON Steve, Avocat au Barreau de Namur, Maître de conférences invité à l'U.C.L., Chargé de cours à l'ICHEC.

PROGRAMME Jeudi 06 mai 2010

13h30

Accueil des participants

13h45

Introduction

Me GILSON Steve,
Avocat au Barreau de Namur,
Maître de conférences invité à l'U.C.L.,
Chargé de cours à l'ICHEC

14h00

Les aspects sociaux de la loi sur la continuité des entreprises

Me DEMEZ Gilbert,
Avocat au Barreau de Bruxelles
Professeur Emérite à l'U.C.L.

14h25

Licenciement collectif : questions actuelles issues de la pratique

Me GEERBAERT Paul,
Avocat au Barreau de Bruxelles

14h50

La prépension : une mesure toujours incontournable ?

Me CRABEELS Erwin,
Avocat au Barreau de Bruxelles

Me MICHAUX Anne-Valérie,
Avocat au Barreau de Bruxelles
Assistante à la FUNDP
Chercheuse au Centre de recherche de DF&LS

15h15

Pause café

15h45

Le transfert d'entreprise et l'outsourcing pour faire face à la crise : aspects sociaux

Me PELTZER Loïc,
Avocat au Barreau de Bruxelles

16h10

La notion de licenciement abusif en période de crise économique

Monsieur CABY Alain,
Magistrat à la Cour du Travail de Mons

16h35

Les mesures anticrises

Monsieur WINDEY Paul,
Président du Conseil National du Travail

16h50

Questions -Réponses

17h15

Clôture des travaux

Monsieur PLAS Daniel,
Premier Président de la Cour du Travail de Mons

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Les employeurs et les travailleurs face à la crise »

MONS – 06 mai 2010

A renvoyer avant le 30 avril 2010 à Me Sophie GRARD :

Par fax : 065/84.54.71
Par e-mail : s.grard@avocat.be

NOM :

PRENOM :

QUALITE :

ADRESSE :

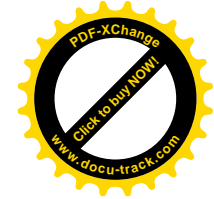
TEL – FAX - E-MAIL :

O s'inscrit au colloque « *Les employeurs et les travailleurs face à la crise* » et verse la somme de 100 €/60 € sur le compte 732-0217591-71 de l'ASBL Conférence du Jeune Barreau de MONS (avec en communication le nom du participant).

Attention : seul le paiement vaut inscription.

Date et signature :





LIEU

Université de Mons,
Auditoire Plisnier,
Avenue du Champ de Mars,
7000 MONS
Plan d'accès disponible à l'adresse :
http://www.umh.ac.be/plan_M.html

DROIT D'INSCRIPTION

Droit d'inscription comprenant la participation
aux travaux et la pause café.
- 100 € pour les avocats inscrits au tableau et
les autres participants
- 60 € pour les avocats stagiaires

La Conférence du Jeune Barreau a effectué la
demande de prise en charge des frais
d'inscriptions des magistrats auprès du SPF
Justice.

FORMATION PERMANENTE

3 ½ points - attestation de l'Ordre remise aux
participants le jour de la formation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Me Joyce HERRENT, Rue Sainte-Gertrude, 1
7070 LE ROEULX, Tel : 064/665 012,
E-mail : j.herrent@avocat.be

Conférence du Jeune Barreau de Mons



APRES-MIDI D'ETUDE

Le 06 mai 2010

Les employeurs et les
travailleurs face
à la crise

Université de Mons,
Auditoire Plisnier,
Avenue du Champ de Mars,
7000 MONS